



Dans un cadre de croissance et d'innovation la métropole se structure et recrute un

CHARGE DE MISSION INNOVATION ET NUMERIQUE (H/F)

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

La Métropole du Grand Paris a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations générales de la politique conduite par la Métropole du Grand Paris dans le cadre des compétences définies par les lois NoTRE et MAPTAM.

La Métropole est une intercommunalité (EPCI) qui constitue le niveau et l'espace de dialogue et d'orientation stratégique rassemblant 131 communes. Echelon pertinent pour traiter les enjeux à grande échelle de la planification stratégique, la Métropole a notamment lancé l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document ensemblier permettant la mise en cohérence de l'ensemble de ses politiques en cours d'élaboration et de déploiement.

Des dispositifs structurants majeurs ont été lancés au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains : le Plan Climat Air Energie (PCAEM), la Zone à Faibles Emissions (ZFE), la politique de Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), la construction du Centre Aquatique Olympique pour les JO de Paris 2024, le Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) qui sera adopté en juin 2019 etc.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services se développent en passant en 2019 à près de 90 collaborateurs (doublement de ses effectifs en un an). Un projet d'organisation en cours de déploiement va contribuer à structurer les services.

CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR

La Métropole du Grand Paris s'inscrit au cœur d'une génération de modèles urbains avancés contribuant au rayonnement de l'ensemble du territoire national.

Elle se positionne en centre de ressources pour la transition numérique des territoires des collectivités membres et souhaite tirer parti de sa compétence en matière de stratégie numérique pour mieux agir dans un environnement urbain de plus en plus complexe. Elle développe sa stratégie et son action autour de la production de communs numériques, c'est-à-dire de solutions innovantes expérimentées par les collectivités membres et répliquables à l'échelle de la Métropole.

Pour renforcer sa capacité d'intervention dans les politiques de développement territorial, la métropole va rassembler dans une même direction, la « Direction de l'économie, de l'innovation et du développement numérique », l'ensemble de ses équipes en charge des dispositifs dédiés au développement territorial dont le développement numérique.

MISSIONS ET RESPONSABILITES

Au sein de la « direction de l'Economie de l'Innovation et du développement numérique » et d'un pôle dédié composé de deux experts cadres A et d'un apprenti, le collaborateur (trice) aura à travailler en liens étroits avec l'ensemble des directions de la MGP, avec les correspondants techniques des différentes collectivités du périmètre, ainsi qu'avec les élus métropolitains en charge de la démarche « Métropole d'intelligences ».

Avec le Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) comme cadre de référence d'actions, le collaborateur (trice) recruté(e) aura notamment pour mission de :

- Contribuer sous l'autorité du Directeur l'Economie de l'Innovation et du développement numérique et avec ses collègues du pôle « développement numérique » au positionnement de la Métropole du Grand Paris comme territoire innovant,

- Déployer le Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) qui structure l'écosystème numérique et l'innovation sur le territoire métropolitain au profit de son attractivité,
- Favoriser l'expérimentation de solutions novatrices numériques puis les généraliser au profit du développement du territoire métropolitain via le Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (**Consulter le site dédié au FMIN**)
- Animer une communauté d'innovateurs publics (« Les explorateurs du numérique » <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/explorateurs-du-numerique-45>) promouvant la diffusion de la culture numérique dans les politiques et administrations publiques,
- Assurer une veille en matière d'innovation / réalisations auprès des territoires et des partenaires et au cours d'événements associant la Métropole (VIVATECH...)
- Concevoir des programmes et des outils permettant de mettre en œuvre des solutions concrètes aux enjeux de transitions énergétique, écologique, numérique à l'échelle du territoire métropolitain comme à l'échelle des communes,
- Assurer une veille en matière d'innovation dans tous les domaines de compétences de la Métropole du Grand Paris et proposer leur intégration dans les plans d'action métropolitains,
- Accompagner et enrichir les démarches et actions innovantes des différentes directions métiers de la Métropole du Grand Paris,
- Pour en savoir plus : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/numerique-et-innovation-46>

PROFIL DU CANDIDAT

- Master en stratégie urbaine, smart-city, politiques publiques du numérique...
- Première expérience réussie dans les champs de l'innovation et du numérique,
- Connaissance des acteurs et outils du numérique, acquise en collectivité, entreprise, cabinet,
- Être force de proposition pour contribuer à faire de la MGP un modèle de développement territorial et urbain basé sur des alternatives durables, mettant le numérique et l'innovation au service de l'amélioration des politiques publiques,
- Bonne connaissance de l'environnement des « villes intelligentes », des questions d'ouverture des données,
- Capacité à fédérer un réseau et à animer des réunions avec des partenaires,
- Intérêt pour les dimensions internationales et européennes du numérique,
- Se positionner dans une démarche de projet transversale et collaborative,
- La connaissance du contexte de la fonction publique (achats publics, conventions...) constitue un atout
- Agilité et adaptabilité, grande curiosité sens de l'innovation.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidatures (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr référence **TERATECH2**
- Statut Cadre de catégorie A, filière technique
- Recrutement statutaire à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir à partir du 3 juin 2019
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C